



# Bulletin final 2021

08 février 2022

## Surveillance des vignes « flavescence dorée » Zone délimitée du « Diois »

La surface de vigne à surveiller dans la zone délimitée du « Diois » en 2021 est de 1 010 ha.

**735 ha ont été surveillés, soit 73 % de l'objectif.**

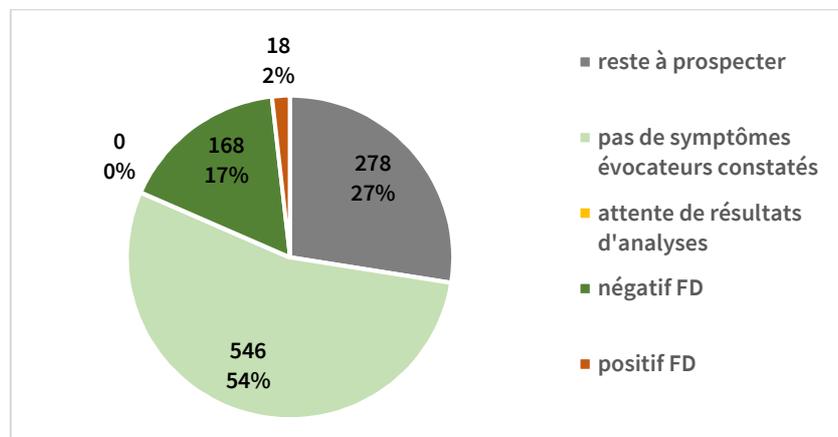
Tous les résultats n'ont pas encore été transmis ou pris en compte.

Date des dernières observations terrain ou résultats d'analyse pris en compte : **03 décembre 2021**

Sources : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, FranceAgriMer, Agrivalys 71, IFV30

*Consulter les informations de surveillance à la parcelle dans la [carte dynamique](#) ([guide d'utilisation](#))*

Surfaces de vigne (ha) en fonction de l'avancement de la surveillance :



*NB 1 : Dans le diagramme, est considérée la surface totale des parcelles.*

*NB 2 : pour la catégorie « 5-Positif FD », sont prises en compte les parcelles présentant au moins un cep flavescence dorée après analyse.*

Etat d'avancement de la prospection et des contaminations au sein de la zone délimitée :

Commune	Surface de vigne (ha) à surveiller	Part des surfaces prospectées	Nombre de ceps flavescents (confirmés par analyse laboratoire)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
Aubenasson	3	100%	0	0
Aurel	182	100%	12	7
Barsac	128	101%	31	9
Beaufort-sur-Gervanne	28	32%	0	0
Châtillon-en-Diois	73	41%	0	0
Die	3	100%	0	0

Commune	Surface de vigne (ha) à surveiller	Part des surfaces prospectées	Nombre de ceps flavescents (confirmés par analyse laboratoire)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
Espenel	8	100%	0	0
Laval-d'Aix	1	100%	0	0
Menglon	71	12%	0	0
Mirabel-et-Blacons	40	19%	0	0
Montlaur-en-Diois	14	52%	0	0
Montmaur-en-Diois	7	0%		
Piégros-la-Clastre	20	0%		
Pontaix	63	100%	21	6
Poyols	5	77%	0	0
Saillans	20	98%	0	0
Saint-Sauveur-en-Diois	57	32%	0	0
Solaure en Diois	57	100%	0	0
Suze	62	24%	0	0
Vercheny	168	102%	16	2

Commune indemne depuis 2018 (3 ans) où des ceps flavescents ont été détectés en 2021 : **Aucune**